



AIN-RHÔNE-ISÈRE

Compte rendu de la rencontre du samedi 12 mars 2022
à l'Observatoire des Armements 187 Montée de Choulans 69005 Lyon

Présents: Paul BEAUD, Gérard BRIOTET, Camille et Marcel CHOCHOIS, Jeany CONTION, Jean DESFONDS, Michel NEBOUT, Marc ROCHET.

Nous avons partagé les nouvelles de : Michel BARBUT, Marie-Chantal CROS, Isabelle GIGNOUX, Geneviève Haond, Colette ISEMEIN, Gérard PELOUX et de quelques autres...

Mise en route : Au plaisir de se retrouver en présentiel s'ajoute celui d'accueillir Jeany qui nous rejoint pour la première fois.

C'est l'occasion pour que chacun se présente à elle afin qu'elle se fasse une idée de qui nous sommes.

Sans l'avoir explicitement décidé, nous avons pris le temps de redire les itinéraires qui nous ont menés là où nous sommes aujourd'hui. Nous avons beau être de vieux compagnons de route, quand on entend raconter les histoires de chacun « c'est toujours la première fois ».

Si, à votre tour, vous désirez faire connaissance avec Jeany nous vous recommandons vivement d'aller lire, sur le site de l'APRC (rubrique « Libres Opinions »), l'article qu'elle a rédigé pour à la fois parler de son itinéraire personnel mais aussi pour prendre du recul et faire des propositions sur la façon dont les AMC devraient être traités. L'article s'intitule « Ex-religieuses, les invisibles ».

Ce partage entre nous a pris une bonne partie du temps que nous voulions consacrer à notre rencontre. C'est donc succinctement que la suite de nos échanges est évoquée.

La Cavimac : L'arrivée d'un nouveau directeur va-t-il changer quelque chose dans nos rapports ? Pour l'instant il semble que la Cavimac a changé sa politique : elle veut traiter les dossiers au niveau de la CRA, mais du coup réclame aux assurés des justificatifs de vie religieuse (attestations de témoins, etc...) qui jusqu'ici était réclamés seulement par le juge, d'autant qu'il s'agit parfois de choses dont elle a déjà connaissance (ex. les statuts ou le règlement intérieur d'une communauté). S'agit-il d'une réelle volonté de mettre fin au contentieux et d'éviter aux assurés – et donc à la caisse – d'aller en procès ? ou de tracasseries administratives destinées à les décourager ? Pour l'heure, on reste perplexe. Il y a déjà matière à débat au sein de la commission juridique, et nous aurons aussi à en débattre à l'AG au mois de mai.

C'est là que l'on mesure l'importance de ne pas entreprendre ce type de démarche seul.

L'AG : Elle aura lieu **le week-end des 21-22 mai à Paris**. On vient de recevoir par Asso-connect les bulletins d'inscription et les bons pour pouvoir. Plus de détails seront fournis dans l'Endirca et dans le Bulletin n° 89 que nous allons recevoir bientôt.

Parmi les présents à notre réunion, Michel NEBOUT, Camille et Marcel CHOCHOIS, et Jean DESFONDS disent leur intention de se rendre à cette AG.

Par conséquent vous pourrez leur donner votre « Bon pour pouvoir » conformément aux indications qui vous seront envoyées le moment venu.

Le renouvellement des mandats (CA, Cavimac, Commissions) :

Ces questions vont se poser lors de l'AG. Nous sommes conscients de leur importance. Ce matin force est de constater qu'ici nous avons tous déjà « blanchis sous le harnais ». Nous guettons la relève comme le veilleur attend l'aurore. Jeany se dit ok pour prendre sa place, dans un an ou deux, car pour l'heure, son énergie est absorbée par sa réinsertion.

Perspective d'avenir : Tout d'abord rappelons ce que nous disions dans notre dernier compte rendu : *« Nous nous félicitons souvent du bon fonctionnement de notre pôle juridique ainsi que de son efficacité. Cependant il faut bien reconnaître qu'il repose sur les épaules de (trop) peu de personnes.*

Il est donc urgent de réfléchir à un nouveau fonctionnement de ce pôle. Dans les régions, des personnes, aux profils variés, pourraient constituer des petites équipes, mettre en commun leurs expériences, leurs compétences en différents domaines....Par exemple relire des attestations, aider à rédiger des conclusions, accompagner un dossier, réfléchir pour trouver de nouveaux arguments ...

*Sur une suggestion de Gérard P nous sommes partants pour tenter d'organiser une **jour-née de formation juridique en région**, par ex. sur Lyon. Plusieurs d'entre nous pourraient y participer, nous pensons aussi y inviter nos collègues de l'Auvergne (Roger, Didier), de Drôme-Ardèche et pourquoi pas des gens de la région Bourgogne. Quant au contenu de cette journée l'idée serait de reprendre les pistes proposées pour le week-end du 20-21 novembre. Aux dernières nouvelles Joseph AUVINET serait d'accord pour venir y participer.. »*

L'AG pourrait être un moment opportun pour approfondir cette question et pour préciser la réalisation de ce projet.

Vient le moment de nous diriger vers les Gourmands de Saint-Just, notre cantine favorite. Là encore, comme pour le partage du début de la rencontre, nous prenons le temps, tout en nous restaurant avec appétit et plaisir, de poursuivre nos échanges

Enfin, il ne sera pas dit que nous n'avons pas pris de décision puisque nous vous invitons à la prochaine réunion qui aura lieu à une date fameuse :

Le samedi 18 juin 2022

à l'Observatoire des Armements 187 Montée de Choulans 69005 LYON

Secrétaire Marcel Chochois, relecture Michel Nebout, Jean Desfonds, Jeany Contion.

Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation 2021, il est grand temps de vous en occuper... sans oublier votre cotisation 2022 !

Tarif proposé 45€ (conjoint 30€). Règlement à :

APRC/ Gérard DUBUS 5, rue du Château d'Eau 59970 VICQ

Tél 0689056390 g.dubus9@laposte.net